

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

10 AOUT 2009 – 20 H 30

---

### Compte-rendu

---

La séance est ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrick RICOU, Maire,**

Tous les membres étaient présents sauf :

Philippe BERTRAND-PELLISSON qui a donné son pouvoir à Patrick RICOU

Didier RICOU qui a donné son pouvoir à Christine SIMON

Secrétaire de séance : Sébastien ROUIT

---

#### APPROBATION DES MARCHES DE TRAVAUX POUR L'EXTENSION DES RESEAUX HUMIDES PROGRAMME 2009, L'ETANCHEITE DE LA TOITURE A L'ECOLE DE MERLETTE AMENAGEMENT DU POINT D'APPORT VOLONTAIRE AUX VEYERS

##### Extension des réseaux humides programme 2009 :

Les offres :

- S.A.T.P. pour 71 781.00 € H.T.
- Festa pour 71 823.47 € H.T.

L'entreprise retenue est S.A.T.P.

##### Etanchéité de la toiture à l'école de Merlette :

Les offres :

- Massila Etanchéité pour 46 844.25 € H.T.
- S.E.A. Etanchéité pour 60 908.84 € H.T., variante (avec gravillons) à 54 908.84 € H.T.
- Umbrella pour 46 699.99 € H.T., variante (conservation des gravillons) à 40 499.99 € H.T.
- Chaix pour 59 250.04 € H.T.

L'entreprise retenue est Umbrella pour 40 499.99 € H.T.

##### Aménagement du point d'apport volontaire aux Veyers :

Les offres :

- S.A.T.P. pour 50 003.00 € H.T.
- Festa pour 49 497.27 € H.T.

L'entreprise retenue est Festa

APPROUVE A L'UNANIMITE

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2008 - SERVICE DE L'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2008 concernant le service public de l'eau potable.

Le service est exploité en affermage pour la société Saur du 01 Janvier 2007 jusqu'au 31 Décembre 2015 :

- nombre d'abonnements domestiques : 3 850 (3 859 en 2007)
- volume mis en distribution : 545 539 m<sup>3</sup> (613 937 m<sup>3</sup> en 2007)
- volume total vendu aux abonnés : 322 020 m<sup>3</sup> (230 649 m<sup>3</sup> en 2007)
- consommation moyenne par abonnement domestique : 84 m<sup>3</sup> (60 m<sup>3</sup> en 2007)
- longueur du réseau séparatif : 58.7 km
- prix d'une facture 120 m<sup>3</sup> : 137.55 € (119.40 € en 2007)
- recettes collectivité : 143 218.98 € (126 434.96 € en 2007)
- recettes exploitant : 184 686.76 € (174 040.95 € en 2007)
- prix eau potable pour un abonné consommant 120 m<sup>3</sup> : 131.16 € (133.38 € en 2007)
- rendement du réseau : 62.1 % (57.6% en 2007)

APPROUVE A L'UNANIMITE

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2008 - SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2008 concernant le service public de l'assainissement collectif.

Le service est exploité en affermage pour la société Saur du 01 Janvier 2007 jusqu'au 31 Décembre 2015 :

- nombre d'abonnements domestiques : 3 785 (3 419 en 2007)
- volumes facturés : 216 540 m<sup>3</sup> (206 929 m<sup>3</sup> en 2007)
- longueur du réseau : 33.5 km (33.3 km en 2007)
- prix d'une facture 120 m<sup>3</sup> : 140.69 € (139.24 € en 2007)
- recettes collectivité : 112 618.59 € (94 891.49 € en 2007)
- recettes exploitant : 217 627.40 € (210 245.73 € en 2007)

APPROUVE A L'UNANIMITE

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA VOIRIE COMMUNALE - PROGRAMME 2009**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention au Conseil Général concernant les travaux de voirie communale 2009 notamment l'aménagement du parking de la Combe à Orcières 1850 avec un coût prévisionnel de 197 290 € HT.

APPROUVE A L'UNANIMITE

## **DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX D'EXTENSION DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable et d'assainissement collectif aux hameaux des Marches et des Veyers.

Le coût prévisionnel des travaux est de 80 000 € H.T.

APPROUVE A L'UNANIMITE

## DEMANDE DE SUBVENTION ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE CHAMPS LA PEYRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet des travaux de réfection du réseau eau potable et de création du réseau d'eaux usées aux hameaux de Champ La Peyre :

- eau potable : la conduite en acier sera remplacée par une canalisation en fonte sur 100 ml environ pour un coût estimatif de 11 600 € H.T.
- eaux usées : création d'une canalisation PVC diamètre 200 sur 350 ml et diamètre 125 sur 150 ml environ pour un coût estimatif de 47 900 € H.T.
- les honoraires et imprévus s'élèvent à 10 275 € HT.
- Soit un total de travaux estimatif à 69 775 € H.T.

ADOpte A L'UNANIMITE

## DESIGNATION D'UN AVOCAT POUR LA DEFENSE DES INTERETS DE LA COMMUNE AFFAIRE COMMUNE D'ORCIERES/DIDIER RICOU/AVENANT N°2 DSP DOMAINE SKIABLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Didier Ricou a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Marseille le 02 Juin 2009 (reçue en mairie le 05 Juin 2009) demandant l'annulation de la délibération du Conseil Municipal en date du 04 Décembre 2008 qui autorise la signature d'un avenant n°2 à la délégation de service public du domaine skiable.

Pour défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire, Monsieur le Maire propose de désigner un avocat.

LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE (4 Abstentions : D. RICOU, J. BERTRAND-PELLISSON, I. GIRAUD-MAUDUIT, Ch. SIMON)

- désigne Maître Grégoire Rosenfeld pour défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire

## TARIFICATION REPAS CANTINE SCOLAIRE

M. le Maire propose au Conseil de revoir la tarification des repas au restaurant scolaire.

La Commune verse au prestataire S.A.S O.L.B.M une somme de 5.26 € T.T.C./repas pour la confection des repas.

*Christine SIMON trouve que les repas ne sont pas de bonne qualité.*

LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE

(1 voix contre : Christine SIMON, 1 abstention : Didier RICOU)

- Décide d'appliquer la tarification suivante à compter du 03 Septembre 2009 :

Enfants	Tarifs 2008/2009 (€)	Tarifs 2009/2010 (€) +2%
Inscription exceptionnelle	5.11	5.21
Inscription au mois	3.39	3.46
Inscription jours fixes	4.25	4.34
Inscription 2 <sup>ème</sup> enfant au mois	1.69	1.72

Inscription 2 <sup>ème</sup> enfant jours fixes	3.39	3.46
Inscription 3 <sup>ème</sup> enfant au mois	1.69	1.72
Inscription 3 <sup>ème</sup> enfant jours fixes	3.39	3.46